



Lausanne, octobre 2016
Rapport de recherche N° 80

Monitoring des addictions avec les pays voisins

Le cannabis

Frank Zobel & Gerhard Gmel

Avec la collaboration de:

François Beck (*OFDT, Paris*)

João Mathias (*EMCDDA, Lisboa*)

Sabrina Molinaro (*Istituto di Fisiologia Clinica, Pisa*)

Tim Pfeiffer-Gerschel (*Institut für Therapieforschung, München*)

Marion Weigl (*Gesundheit Österreich, Wien*)

Ce projet de recherche a été financé par l'Office Fédéral de la Santé Publique (Monitoring addiction with neighbouring countries / Contrat No 15.002081/204.0001/-1336)

Remerciements

Nos remerciements vont à MM. Adrian Gschwend et Markus Jann de l'OFSP qui nous ont confié le mandat lié à cette étude. Elle n'aurait pu être réalisée sans la participation de nos collègues des pays voisins (François Beck, Sabrina Molinaro, Tim Pfeiffer-Gerschel et Marion Weigl) et d'EMCDDA (João Mathias) que nous tenons à remercier pour leur disponibilité et leur engagement. Nos collègues Ruth Flury, Erita Kadiri et Christiane Gmel nous ont aussi aidé dans la préparation des travaux et dans la mise en forme de ce rapport. Un grand merci à elles.

Impressum

Compléments d'information:	Frank Zobel, tél. ++41 (0)21 321 29 60 fzobel@addictionsuisse.ch
Réalisation:	Frank Zobel et Gerhard Gmel, avec la collaboration de François Beck (OFDT, Paris), João Mathias (EMCDDA, Lisboa), Sabrina Molinaro (Istituto di Fisiologia Clinica, Pisa), Tim Pfeiffer-Gerschel (Institut für Therapieforschung, München) et Marion Weigl (Gesundheit Österreich, Wien)
Diffusion:	Addiction Suisse, case postale 870, 1001 Lausanne, tél. ++41 (0)21 321 29 46, fax ++41 (0)21 321 29 40 ebacher@addictionsuisse.ch
Numéro de commande:	Rapport de recherche N° 80
Graphisme/mise en page:	Addiction Suisse
Copyright:	© Addiction Suisse Lausanne 2016
ISBN:	978-2-88183-202-4
Citation recommandée:	Zobel, F et Gmel, G. (2016). Monitoring des addictions avec les pays voisins: le cannabis. Lausanne: Addiction Suisse (Rapport de recherche N° 80).

Table des matières

Table des matières	I
Liste des tableaux	II
Liste des graphiques.....	III
Résumé	5
1 Introduction.....	7
2 Méthode.....	8
3 Prévalence et évolution de l'usage actuel et régulier du cannabis	10
3.1 Chez les écoliers et adolescents	10
3.2 Chez les jeunes adultes et adultes.....	11
3.3 Discussion	15
4 Usage intensif et problématique.....	16
4.1 Usage intensif.....	16
4.2 Troubles et usage problématique.....	17
4.3 Demande de traitement pour usage de cannabis.....	18
4.4 Synthèse	18
5 Marché du cannabis	20
5.1 Prix et taux de THC	20
5.2 Saisies	21
5.3 Discussion	24
6 Politique publique.....	25
6.1 Dénonciations pour infractions à la loi sur les stupéfiants.....	26
6.2 Discussion	27
7 Conclusions	28

Liste des tableaux

Table 1:	Distribution des fréquences de consommation chez les consommateurs durant les derniers trente jours (source: European Drug Report 2016)	17
----------	--	----

Liste des graphiques

Graphique 1:	Prévalence de la consommation durant les trente derniers jours chez les jeunes de 15 ans en 2014 (HBSC).....	11
Graphique 2:	Répartition des consommateurs de cannabis durant les trente derniers jours par classe d'âge en Suisse (haut) et en France (bas) (Sources. Suchtmonitoring et Baromètre santé)	12
Graphique 3:	Prévalence de la consommation durant les trente derniers jours chez les 15-24, 15-34 et 15-64 ans (EMCDDA, Suchtmonitoring et données présentées par l'Autriche).....	13
Graphique 4:	Evolution de la consommation de cannabis durant les trente derniers jours chez les jeunes de 15-24 ans	14
Graphique 5:	Prévalence de la consommation quasi-quotidienne (au moins 20 jours) durant les trente derniers jours chez les 15-34 ans	16
Graphique 6:	Distribution des fréquences d'usage chez les consommateurs durant les trente derniers jours chez les 15-34 ans (sources: Suchtmonitoring et EMCDDA).....	17
Graphique 7:	Evolution du taux moyen de THC (taux médian pour l'Allemagne) dans l'herbe de cannabis saisie (sources EMCDDA et SGRM).....	20
Graphique 8:	Evolution du taux moyen de THC (taux médian pour l'Allemagne) dans la résine de cannabis saisie (sources EMCDDA et SGRM).....	21
Graphique 9:	Proportion des quantités de cannabis saisies entre l'herbe et la résine (moyenne annuelle des quantités saisies entre 2009 et 2014)	22
Graphique 10:	Volumes d'herbe et de résine de cannabis saisis en 2014 (kg)	22
Graphique 11:	Evolution des volumes d'herbe de cannabis saisis en kg (sans l'Italie dont les valeurs sont beaucoup plus élevées)	23
Graphique 12:	Evolution des volumes de résine de cannabis saisie en kg (sans l'Italie et la France dont les valeurs sont beaucoup plus élevées).....	23
Graphique 13:	Taux d'infractions pour 10'000 habitants liés à l'usage ou à la possession de petites quantités de cannabis (France toutes drogues) pour usage personnel rapportés dans les cinq pays (données: EMCDDA et OFS).....	26
Graphique 14:	Evolution des infractions pour usage/possession de cannabis (toutes drogues en France; les données suisses incluent les amendes d'ordre introduites en octobre 2013) (source: EMCDDA et OFS)	27

Résumé

Le projet "*Monitoring Addiction with Neighbouring Countries*" vise à optimiser l'utilisation des données de monitoring suisses au travers d'une analyse régionale réalisée avec le concours des pays voisins (Allemagne, Autriche, France et Italie). Cette analyse est réalisée dans le cadre d'un workshop avec des partenaires responsables du monitoring en matière d'addictions dans ces pays. Le sujet du premier workshop mené en 2016 était la situation en matière de cannabis.

Les enquêtes chez les écoliers et en population générale montrent que la France rapporte l'une des plus hautes prévalences de consommation actuelle de cannabis (30 derniers jours) en Europe, que l'Italie et la Suisse figurent parmi les pays avec des prévalences élevées, alors que l'Allemagne se situe près du milieu et l'Autriche dans la partie inférieure de ce classement. Il n'y a pas d'explication simple pour ces écarts mais on observe aussi une différence entre Suisse alémanique et romande qui coïncide avec les différences entre pays germanophones et de langue latine.

Dans les pays à haute prévalence (France, Italie, Suisse), au moins 12% des écoliers et écolières de 15 ans rapportent avoir consommé du cannabis durant les 30 derniers jours, dont près d'un tiers durant au moins 10 jours. Chez les jeunes et jeunes adultes (15-34 ans) la France rapporte une prévalence de la consommation durant les trente derniers jours (13.5%) nettement plus importante qu'en Italie (env. 9%) et en Suisse (env. 7%).

L'analyse des tendances montre, pour tous les pays examinés, une stabilisation ou une hausse récente de la consommation actuelle de cannabis¹. Cette tendance fait généralement suite à une période de baisse durant les années 2000 et l'on retrouve aujourd'hui certains niveaux déjà connus à la fin des années 1990.

L'usage du cannabis reste avant tout un comportement des jeunes et jeunes adultes, même s'il ne se limite pas à cette population. En France et en Suisse, 3/4 des personnes qui rapportent avoir consommé du cannabis durant les 30 derniers jours ont moins de 35 ans. La proportion des hommes est aussi nettement plus élevée que celle des femmes, et l'écart augmente chez les usagers réguliers.

Pour les jeunes et jeunes adultes âgés de moins de 35 ans, environ 20-25% des consommateurs actuels rapportent être des consommateurs (quasi-)quotidiens de cannabis (au moins 20 jours durant le dernier mois), ce qui correspond à 1-2% de l'ensemble de cette classe d'âge pour la plupart des pays examinés ici. Les données françaises pourraient suggérer que cette proportion augmente lorsque la prévalence de consommation est plus élevée puisqu'ici environ 1/3 des consommateurs actuels déclarent consommer tous les jours ou presque.

L'utilisation d'instruments de screening (CUDIT ou CAST) dans les enquêtes en population générale indique que des troubles liés au cannabis peuvent aussi exister avec des fréquences moins importantes que l'usage quasi-quotidien. L'emploi de ces instruments suggère qu'entre un quart et un peu moins de la moitié des jeunes usagers (15-24 ans) qui ont consommé du cannabis durant les trente derniers jours pourraient présenter des troubles liés au cannabis. La fréquence de consommation est, avec l'âge du début de l'usage du cannabis, la variable la plus fortement associée à la présence de tels troubles.

¹ La dernière vague de l'enquête ESPAD (2015), à laquelle la Suisse n'a pas participé, a confirmé cette évolution (stable ou légère hausse) pour l'Italie et l'Autriche mais pas pour la France, où une baisse de l'usage récent des écoliers a été mesurée par rapport à 2011. La France reste toutefois le pays rapportant la plus haute prévalence.

Vu le faible niveau de prévalence, il n'est souvent pas possible de se prononcer sur une tendance au niveau de l'usage régulier et problématique. Une partie de la hausse de la demande de traitement observée dans tous les pays pourrait être associée à une hausse des usages réguliers observée notamment au début des années 2010.

Le premier constat à faire sur le marché du cannabis est le manque de connaissances sur sa taille. En Suisse, un volume de 110 tonnes a été articulé mais d'autres sources de données suggèrent des quantités inférieures.

Les cinq pays observés ont des marchés du cannabis différenciés en termes de produits, comme en témoigne l'importance relative des saisies de résine et d'herbe. On peut cependant observer qu'une hausse des saisies d'herbe de cannabis a eu lieu durant les dernières années dans tous les pays. A l'inverse, les quantités de résine saisies sont plutôt stables, à l'exception de l'Italie où elles sont en hausse.

Le prix moyen des produits du cannabis semble relativement homogène entre les pays et stable, avec des valeurs entre 8 et 12 euros par gramme. On observe par contre des hausses récentes des taux moyens de THC de l'herbe de cannabis dans presque tous les pays. Comme pour l'herbe, on observe aussi une hausse des taux moyens (ou médian) de THC dans la résine. La France et la Suisse rapportent les taux moyens de THC les plus élevés pour les deux produits.

Des discussions sur la politique nationale en matière de cannabis, et notamment la légalisation et régulation du marché de cette substance, se déroulent dans les cinq pays étudiés mais aucun changement de paradigme comme aux Etats-Unis ou en Uruguay n'a encore eu lieu.

La consommation/possession de petites quantités de cannabis peut faire l'objet de procédures simplifiées et de peines réduites (amendes, avertissements) mais les législations sur les stupéfiants contiennent encore souvent des dispositions qui permettent des poursuites pénales et des sanctions relativement élevées. On observe depuis quelques années une hausse des dénonciations/interpellations pour consommation ou possession de petites quantités de cannabis dans quatre des cinq pays. Le taux de dénonciations est particulièrement élevé en Suisse, notamment en comparaison avec l'Allemagne et la France.

La comparaison régionale permet d'identifier des développements communs entre les cinq pays étudiés: la fin d'une tendance à la baisse de la consommation de cannabis; le fait que l'usage reste encore largement le fait des jeunes et jeunes adultes; des proportions relativement similaires d'usagers réguliers parmi les usagers actuels; une hausse de la demande de traitement, mais qui reste difficile à comprendre parce qu'elle comprend un accroissement des personnes référées (adressées) par la justice et la police; une relative méconnaissance de la taille du marché du cannabis; des prix de vente assez proches; une hausse des saisies d'herbe de cannabis et des taux de THC (herbe et résine); des débats et initiatives visant un changement de politique vis-à-vis du cannabis; la coexistence dans les législations de mesures de simplification des procédures et de réduction des peines avec des articles qui permettent des poursuites pénales et des peines assez lourdes, sans qu'il ne soit toujours clair quand et pourquoi l'un ou l'autre est appliqué; et une hausse des dénonciations pour usage ou possession de cannabis.

Parmi les principales différences, on retiendra: des prévalences de consommation actuelle et régulière parfois très différentes, avec trois pays (France, Italie et Suisse) qui affichent des prévalences parmi les plus élevées en Europe; des marchés du cannabis plus ou moins diversifiés en termes de produits (herbe et/ou résine de cannabis); des taux moyens de THC plus élevés en France et en Suisse que dans les autres pays; l'usage ou la possession de petites quantités de cannabis qui n'est pas un délit pénal dans certains pays; des taux de dénonciations qui varient sensiblement.

1 Introduction

Le projet "*Monitoring Addiction with Neighbouring Countries*" vise à optimiser l'utilisation des données de monitoring suisses au travers d'une analyse régionale réalisée avec le concours des pays voisins. Ce focus régional peut compléter les analyses globales, au niveau de l'Union Européenne (p.ex. *European Drug Report* d'EMCDDA) ou du Monde (p.ex. *World Drug Report* de UNODC), qui regroupent des pays qui ont des caractéristiques souvent extrêmement différentes. La comparaison avec des pays qui occupent une situation géographique et qui ont des caractéristiques sociales et économiques relativement proches de celles de la Suisse peut permettre de mieux interpréter et comprendre certaines tendances observées dans notre pays. On verra ainsi si la situation suisse est spécifique ou si elle relève d'évolutions plus larges qui concernent toute la région dans laquelle nous vivons. L'analyse permettra aussi de s'interroger sur l'impact ou l'absence d'impact des politiques publiques nationales.

En pratique, Addiction Suisse propose d'organiser chaque année un workshop avec un ensemble de partenaires qui s'occupent du monitoring de la situation en matière d'addictions dans leur pays. Ces institutions et personnes pourront varier selon le sujet de l'analyse comparative (drogues illicites, alcool, jeux d'argent, abus de médicaments, etc.). Lors de ce workshop, un aspect spécifique de la situation en matière d'addictions (p.ex. tabagisme, ivresses chez les jeunes, consommation de NPS, abus de médicaments psychoactifs, dépendance aux jeux d'argent, etc.) sera examiné. L'output sera un bref rapport d'analyse régionale sur un aspect de la situation en matière de substances psychoactives et d'addictions qui permettra de mieux comprendre la situation suisse et régionale et, partant, de donner la possibilité de mieux intervenir à son sujet.

Suite aux récents changements intervenus aux Etats-Unis et en Uruguay, ainsi qu'à certains développements dans d'autres régions du monde, le sujet du premier workshop mené en 2016 était la situation en matière de cannabis. Il s'agissait en particulier de décrire les différences et points communs entre les pays, ainsi que d'identifier les forces et les lacunes de nos systèmes de monitoring pour informer un débat autour d'un changement ou non de politique dans ce domaine.

2 Méthode

Nous avons invité pour ce workshop des représentants des quatre pays voisins de la Suisse. Un collaborateur d'EMCDDA a aussi fait part de son intérêt pour y participer et nous a rejoints. Les participants étaient:

- **François Beck** directeur de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies et responsable Point Focal National d'EMCDDA (réseau REITOX) de ce pays
- **Gerhard Gmel**, responsable du Monitoring suisse des addictions et d'autres études et enquêtes épidémiologiques à Addiction Suisse
- **João Mathias**, *Scientific analyst on drug use and the drug problem* à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) à Lisbonne
- **Sabrina Molinaro** du *Dipartimento di Epidemiologia e Ricerca sui Servizi Sanitari dell'Istituto di Fisiologia Clinica di Pisa* qui mène les principales enquêtes sur les dépendances menées en Italie
- **Tim Pfeiffer-Gerschel**, membre de la Direction de l'*Institut für Therapieforschung* à Munich et responsable du Point Focal National d'EMCDDA (réseau REITOX) en Allemagne
- **Marion Weigl** de *Gesundheit Österreich*, qui est responsable du Point Focal National d'EMCDDA (réseau REITOX) en Autriche
- **Frank Zobel**, analyste pour les drogues illicites et directeur adjoint *a.i.* à Addiction Suisse, ancien collaborateur d'EMCDDA

Pour maximiser l'utilité et la faisabilité du workshop, la participation s'est limitée aux personnes ci-dessus et nous avons renoncé à inviter d'autres personnes et à ouvrir le séminaire aux personnes intéressées, y inclus les collaborateurs et collaboratrices d'Addiction Suisse.

Le workshop s'est déroulé le 10 mars 2016 à Lausanne dans les locaux d'Addiction Suisse. Pour s'y préparer, les participants ont reçu environ deux mois avant cette date une série de recommandations pour leurs contributions. Quatre domaines d'investigation pour la comparaison régionale ont été sélectionnés. Ces domaines ont été choisis en raison de leur importance pour informer le débat public actuel sur le cannabis².

1. Les niveaux et tendances de consommation du cannabis avec un focus sur les consommations actuelles (derniers trente jours) et régulières.
2. L'usage problématique (abus, dépendance) et les troubles liés à la consommation
3. Le marché du cannabis: taille, produits, prix, taux de THC, sources d'approvisionnement
4. L'évolution récente des politiques publiques dans ce domaine

Un certain nombre d'indicateurs standards étaient proposés pour les trois premiers sujets ci-dessus afin de mieux permettre la comparaison entre les pays. Il était aussi demandé à M. João Mathias d'EMCDDA de contextualiser la situation de notre région en la comparant avec l'ensemble des pays membres de

² Les récents changements de politique vis-à-vis du cannabis en Amérique du Nord ont montré que les systèmes de monitoring existants avaient d'importantes lacunes pour permettre l'évaluation des effets de tels changements. Comme exemples on peut donner l'utilisation d'indicateurs comme la prévalence durant les 12 derniers mois qui renseigne peu et mal sur l'usage actuel, le manque de connaissances de la prévalence de l'usage problématique ou encore l'absence d'estimation des volumes de consommation et de la taille du marché noir. Ce constat a aussi été fait lors de notre workshop: les instruments actuels ne sont pas suffisants pour bien comprendre la situation en matière de cannabis et pour éventuellement évaluer les effets d'un changement de politique.

l'UE. Les participants ont envoyé leurs présentations quelques jours avant le workshop afin de permettre à Addiction Suisse de préparer la discussion.

Le workshop proprement dit s'est divisé en six présentations, une par pays et une par EMCDDA, suivi d'une discussion sur certains aspects clés de la comparaison et des lacunes des systèmes de monitoring. En complément, les participant(e)s ont aussi évalué l'utilité d'un tel workshop et la possibilité de le refaire avec quelques ajustements.

Le présent rapport ne constitue pas une analyse complète de la situation en matière de cannabis dans les cinq pays participants. Un tel travail est beaucoup trop large pour ce mandat. Le focus porte donc sur les quatre éléments mentionnés-ci-dessus avec une sélection des aspects saillants et pertinents qui sont issus de la comparaison des données. La présentation des résultats suit cette structure et se termine toujours par une discussion sur les principaux résultats. Une partie finale regroupe les conclusions que l'on peut tirer de cette étude.

3 Prévalence et évolution de l'usage actuel et régulier du cannabis

3.1 Chez les écoliers et adolescents

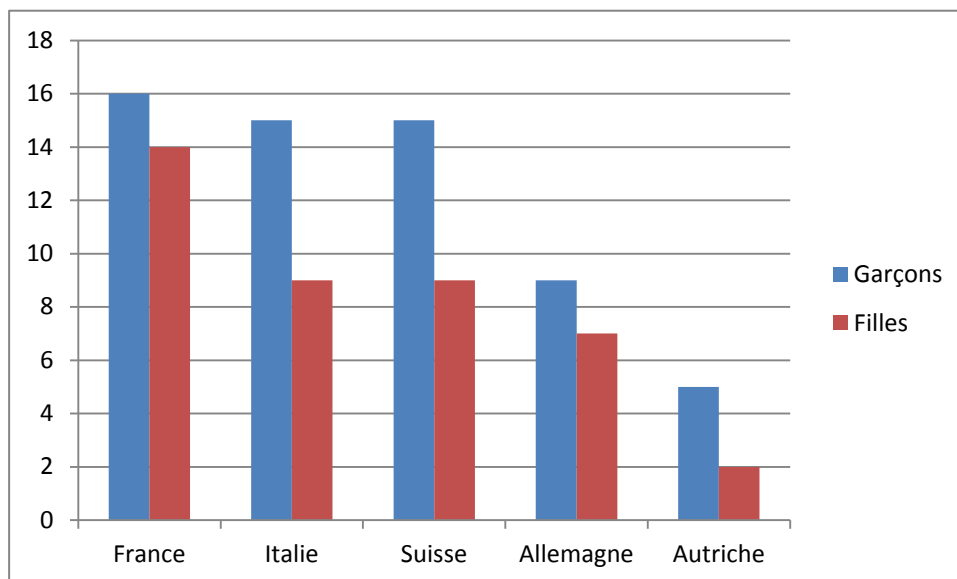
La période de vie qui couvre les dernières années d'école obligatoire et les années menant à la majorité civile sont celles où la plupart des consommateurs de cannabis ont fait usage de cette substance pour la première fois. Lorsque ce premier usage a eu lieu à un âge très précoce il peut être un prédicteur d'un usage plus fréquent et d'autres comportements à risque ou problèmes de santé par la suite. Plus généralement, l'analyse de la consommation actuelle et fréquente de cannabis durant et juste après l'école obligatoire renseigne sur la diffusion d'un comportement qui est potentiellement nocif pour des jeunes en développement, que ce soit au niveau physique ou psychique, ou pour leur intégration sociale. C'est donc aussi un indicateur qui renseigne sur l'efficacité de l'interdiction du cannabis comme mesure de protection de la jeunesse.

La Suisse est, parmi les pays participants à cette analyse, celui qui dispose de moins de données représentatives chez les écoliers et adolescents puisqu'elle ne participe qu'à l'enquête HBSC. Les autres pays disposent d'une ou deux enquêtes complémentaires à HBSC qui couvrent spécifiquement l'adolescence. L'Autriche participe à ESPAD, avec une couverture qui inclut aussi les 16-17 ans, alors que l'Allemagne dispose d'une enquête spécifique (*Drogenaffinitätsstudie*) qui porte notamment sur les écoliers et adolescents de 12 à 17. L'Italie participe aussi à ESPAD et dispose d'une autre enquête chez les 15 à 19 ans. Finalement, la France dispose aussi des données d'ESPAD (avec une inclusion des 16-17 ans) et d'une enquête spécifique (ESCAPAD) menée chez les jeunes de 17 ans (incluant les jeunes déscolarisés).

La dernière enquête HBSC de 2014 montre que la France, l'Italie et la Suisse forment le trio de pays européens avec les plus fortes prévalences de consommation de cannabis durant les derniers trente jours chez les écoliers de 15 ans, alors que l'Allemagne se situe à un niveau inférieur et l'Autriche parmi les pays avec les prévalences les plus faibles en Europe³. Cette situation se retrouve aussi en partie dans les résultats pour la population adulte (voir plus loin).

³ On peut aussi observer que la différence de prévalence entre garçons et filles est plus importante en Italie, en Suisse et en Autriche, par rapport à la France et l'Allemagne

Graphique 1: Prévalence de la consommation durant les trente derniers jours chez les jeunes de 15 ans en 2014 (HBSC)



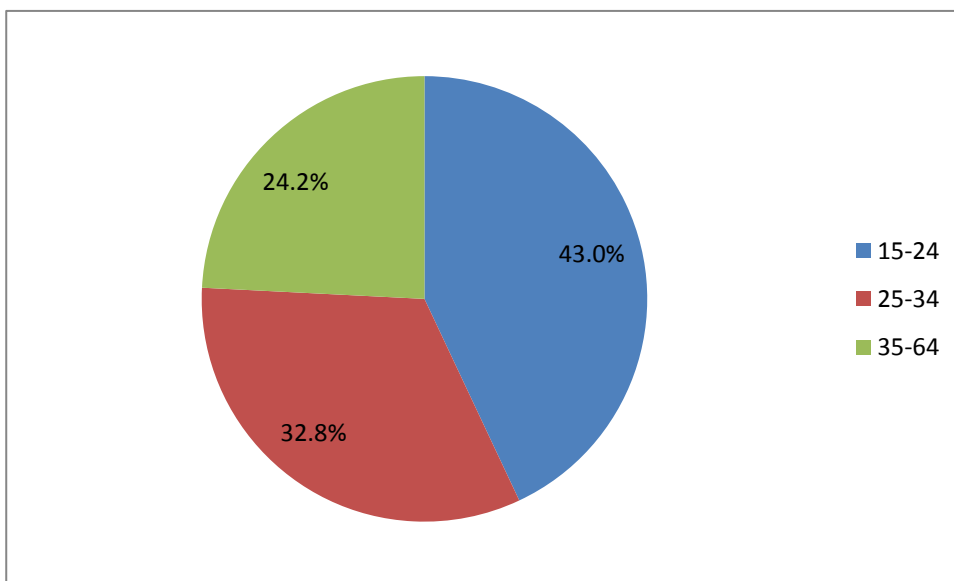
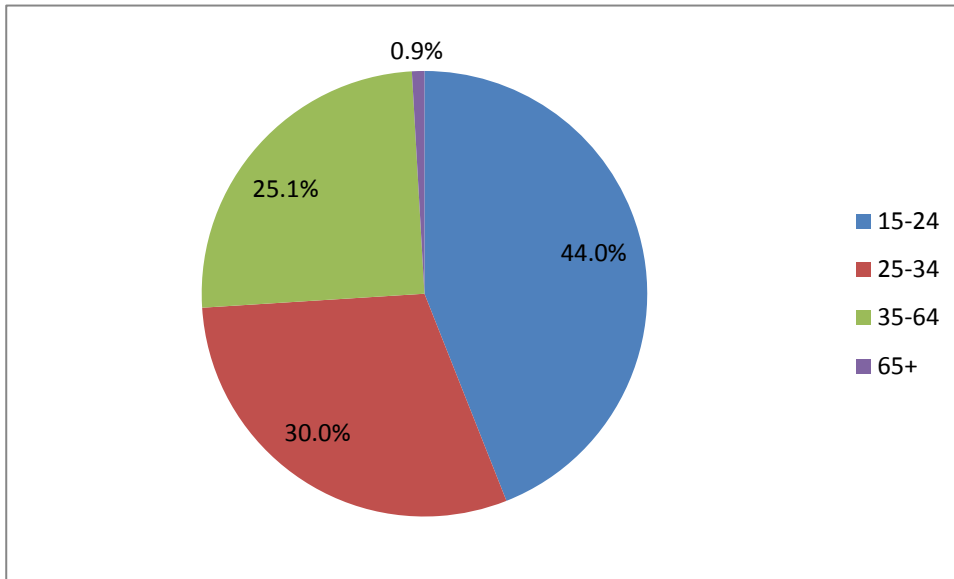
L'analyse des tendances dans les enquêtes chez les écoliers et adolescents montre, pour tous les pays examinés, une hausse récente ou une stabilisation de la consommation actuelle (30 jours) de cannabis. Cette tendance fait généralement suite à une période de baisse durant les années 2000 et l'on retrouve aujourd'hui certains niveaux déjà connus à la fin des années 1990.⁴ De manière intéressante, dans au moins deux pays (France et Suisse) on observe en parallèle une baisse de l'usage régulier ou à risque d'alcool et de tabac chez les 15 ans, qui n'a pas d'équivalent pour le cannabis (derniers trente jours), qui est stable en Suisse et en hausse en France sur la période 2006-2014. Un élément explicatif possible, provenant des données ESPAD françaises, est que la perception de l'accessibilité du tabac et de l'alcool a nettement baissé chez ces jeunes entre 1999 et 2011, en grande partie en lien avec des mesures de santé publique telles que l'interdiction de vente aux mineurs, alors qu'il n'y a pas eu d'évolution équivalente pour le cannabis.

3.2 Chez les jeunes adultes et adultes

Les données suisses et françaises montrent que **3/4 des personnes qui rapportent avoir consommé du cannabis durant les 30 derniers jours, dans les enquêtes en population générale, ont moins de 35 ans**. Cela donne à la consommation de cette substance un profil particulier, différent par exemple de celui de l'alcool ou de l'héroïne aujourd'hui. Toutefois, le fait qu'un quart des consommateurs ont 35 ans ou plus montre aussi que la consommation de cannabis n'est plus limitée aux seules jeunes.

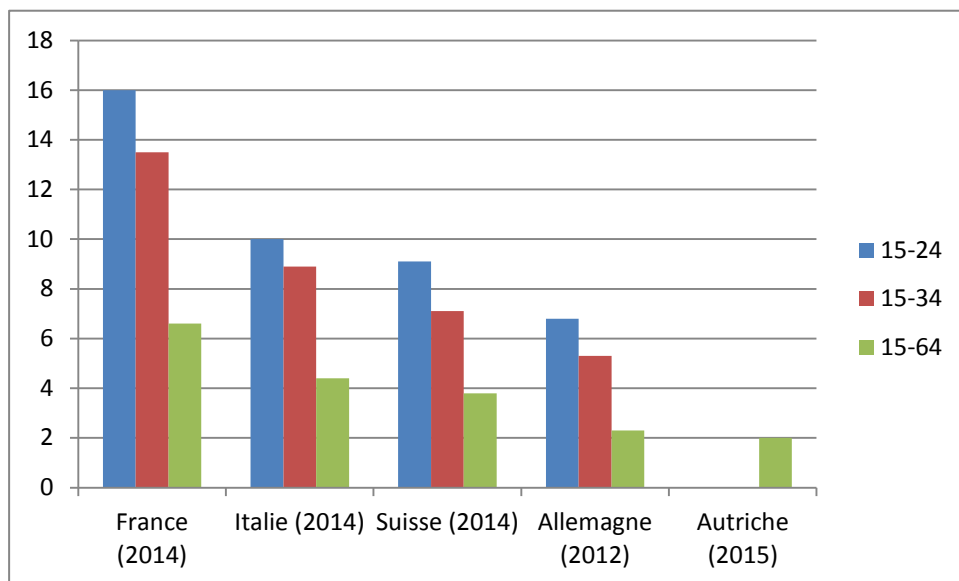
4 La dernière vague de l'enquête ESPAD (2015), à laquelle la Suisse n'a pas participé, a confirmé cette évolution (stable ou légère hausse) pour l'Italie et l'Autriche mais pas pour la France, où une baisse de l'usage récent des écoliers a été mesurée par rapport à 2011. La France reste toutefois le pays rapportant la plus haute prévalence.

Graphique 2: Répartition des consommateurs de cannabis durant les trente derniers jours par classe d'âge en Suisse (haut) et en France (bas) (Sources. Suchtmonitoring et Baromètre santé)



Les données portant sur les adultes confirment deux observations faites chez les plus jeunes: **L'Italie et la Suisse figurent parmi les pays à haute prévalence alors que la France est désormais le pays qui affiche les valeurs les plus élevées en Europe. L'Allemagne et l'Autriche rapportent des prévalences de l'usage actuel plus basses.**

Graphique 3: Prévalence de la consommation durant les trente derniers jours chez les 15-24, 15-34 et 15-64 ans⁵ (EMCDDA, Suchtmonitoring et données présentées par l'Autriche)

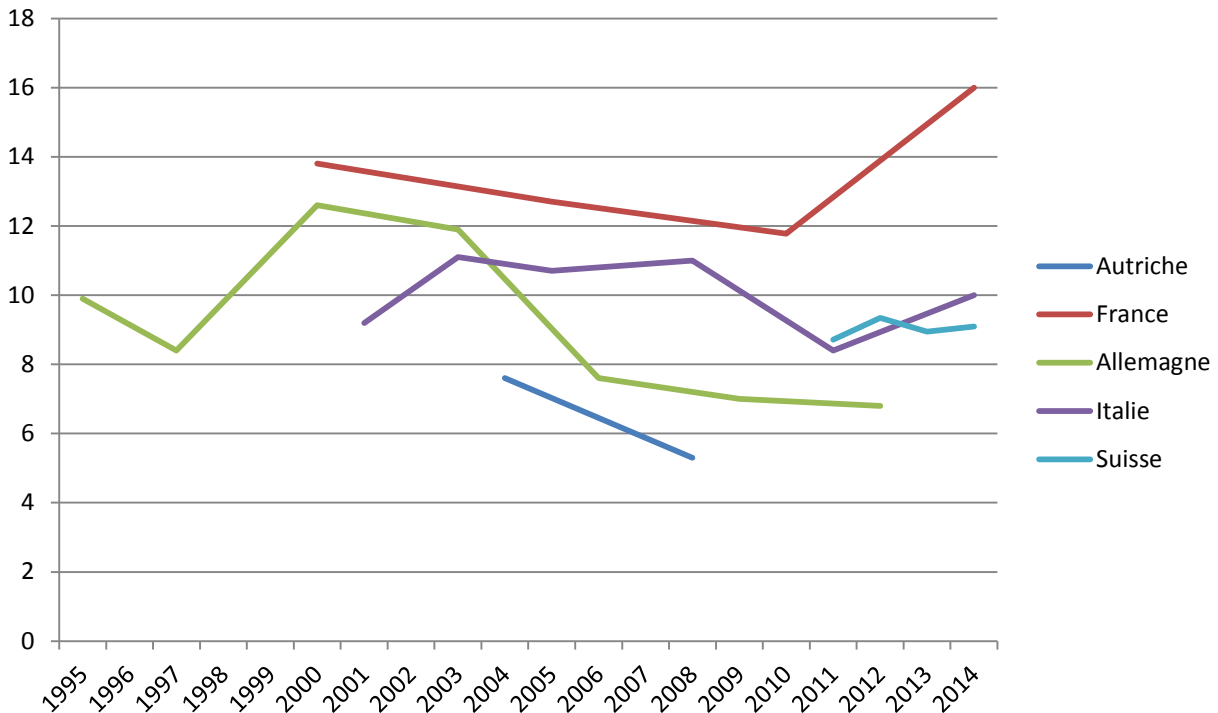


C'est dans la classe d'âge des 15-24 ans que la consommation est la plus répandue dans les quatre pays qui disposent de données à ce sujet. La prévalence tend ensuite à baisser dans les classes d'âge suivantes, particulièrement après 34 ans.

On a pu observer une tendance à la baisse dans la consommation récente de cannabis durant les années 2000 dans de nombreux pays. Cette tendance semble actuellement s'inverser ou laisser place à une situation plus stable comme le montre le graphique ci-dessous qui concerne la tranche d'âge où la consommation est la plus élevée.

⁵ Il s'agit des groupes d'âge utilisés par EMCDDA pour les analyses européennes

Graphique 4: Evolution de la consommation de cannabis durant les trente derniers jours chez les jeunes de 15-24 ans



Il faut ajouter aux informations figurant sur ce graphique que les dernières données en provenance d'Autriche, qu'il s'agisse de l'enquête nationale menée en 2015 (non encore publiée) ou d'une enquête régionale menée en 2012 à Vienne, suggèrent elles aussi une situation de stabilité voire de hausse de la consommation. Une telle évolution se retrouve aussi dans la *Drogenaffinitätsstudie* 2015 allemande chez les 18-25 ans. Ainsi, les cinq pays qui sont observés ici suggèrent que la consommation actuelle de cannabis chez les jeunes n'est désormais plus en recul.

Il faut préciser ici que l'indicateur de l'usage durant les trente derniers jours est sans doute beaucoup plus approprié que celui de l'usage durant les 12 derniers mois fréquemment utilisé aux niveaux suisse et européen. D'une part, il permet de réduire les biais de mémoire et d'autre part il renvoie à une situation généralement plus stable que ne l'indique l'usage durant les 12 derniers mois qui peut beaucoup varier en fonction de consommations expérimentales et/ou très occasionnelles qui sont peu pertinentes d'un point de vue de santé publique, hormis sans doute chez les enfants et les pré-adolescents.

Le cas d'un des pays voisins de la Suisse, la France, mérite sans doute une mention puisque plusieurs études récentes menées auprès des jeunes de 17 ans (ESCAPAD) et auprès de la population générale (Baromètre santé) ont montré une hausse de la consommation de cannabis entre 2010 et 2014, faisant de ce pays voisin souvent celui qui affiche les prévalences les plus élevées en Europe. Les données des enquêtes menées chez les écoliers (HBSC et ESPAD) ont confirmé ce statut mais ont aussi montré un âge moyen lors de la première consommation en hausse ces dernières années.

3.3 Discussion

Les données sur la consommation actuelle de cannabis chez les écoliers, les jeunes et les adultes montrent deux regroupements parmi les pays analysés ici. D'un côté, la France, l'Italie et la Suisse, qui figurent parmi les pays à haute prévalence de consommation de cannabis en Europe. De l'autre, l'Allemagne, plus proche de la moyenne, et l'Autriche, qui rapporte toujours des niveaux nettement plus bas. Le fait que la consommation de cannabis soit aussi plus élevée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique pourrait inviter à une lecture "culturelle" de ces différences, mais celle-ci se heurte au fait que c'est la partie italienne qui affiche les prévalences les plus basses en Suisse⁶.

Une analyse des différences entre pays reste encore à être faite. Ainsi, par exemple, pourquoi la France et l'Allemagne ont-elles affichées des prévalences de consommation très proches il y a une quinzaine d'années et que désormais les valeurs allemandes sont près de la moitié de celles mesurées en France? Des facteurs géographiques (proximité des routes du trafic de cannabis en provenance du Maghreb) et culturels pourraient contribuer à l'expliquer. Un travail plus approfondi que celui réalisé dans le cadre de cette étude serait toutefois nécessaire pour le confirmer.

Un point important ressortant de l'analyse est que la consommation de cannabis durant les 30 derniers jours n'est plus en baisse comme elle l'a été durant la décennie 2000. Aujourd'hui les enquêtes, que ce soit chez les écoliers ou auprès des jeunes adultes, montrent une situation stable (Suisse) en légère hausse (Autriche, Allemagne, Italie) ou en forte hausse à la fin de l'adolescence et à l'âge adulte entre 2010 et 2014 (France). Cette évolution, entre stabilité et hausse, ne se retrouve pas que dans le groupe de pays examinés ici mais plus largement au niveau de l'Europe⁷, même si il existe des exceptions. Elle renvoie peut-être à une normalisation de la consommation de cannabis dans certaines parties de la population, éventuellement liée aux nouveaux débats sur la légalisation de cette substance, mais pourrait aussi refléter une extension et à une diversification du marché du cannabis (voir plus loin).

⁶ Gmel G., Kuendig H., Notari L., Gmel C. (2015). *Monitorage suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2014*. Addiction Suisse, Lausanne, Suisse

⁷ EMCDDA (2016). *European Drug Report 2016*. EMCDDA, Lisbon

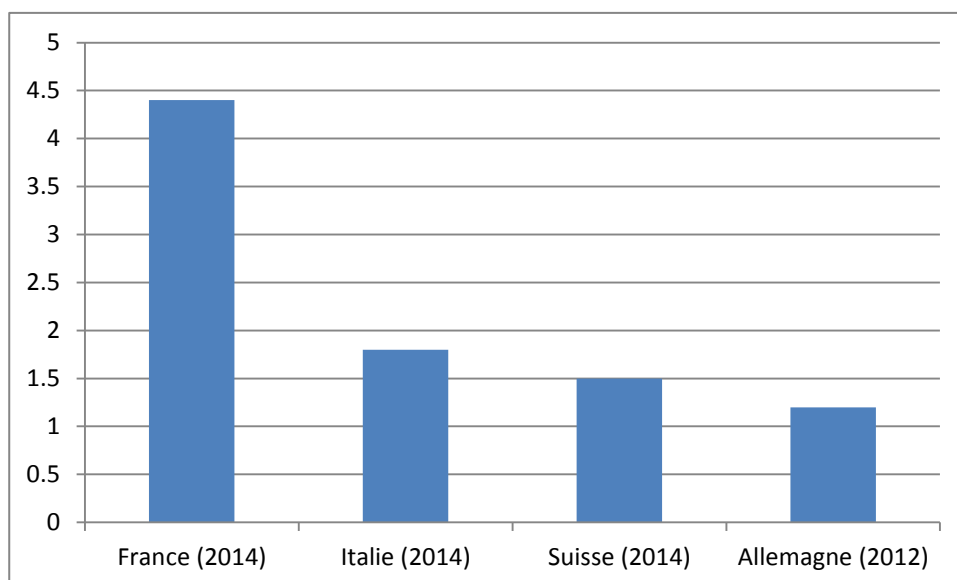
4 Usage intensif et problématique

4.1 Usage intensif

Chez les adolescents, la consommation régulière de cannabis est définie de manière différente selon les enquêtes mais on observe qu'environ 1/5 à 1/3 des consommateurs actuels (30 dernier jours) en ont consommé durant au moins 10 jours durant le dernier mois. Cela signifie, par exemple, que **pour les pays qui ont les prévalences les plus élevées (France, Italie, Suisse), environ 3-5% des écoliers de 15 ans rapportent être des consommateurs réguliers de cannabis dans l'enquête HBSC**.

Dans les classes d'âge suivantes (15-34 ans), il est possible de s'intéresser à la consommation quotidienne ou quasi quotidienne (20 jours ou plus dans le dernier mois) de cannabis.

Graphique 5: *Prévalence de la consommation quasi-quotidienne (au moins 20 jours) durant les trente derniers jours chez les 15-34 ans*

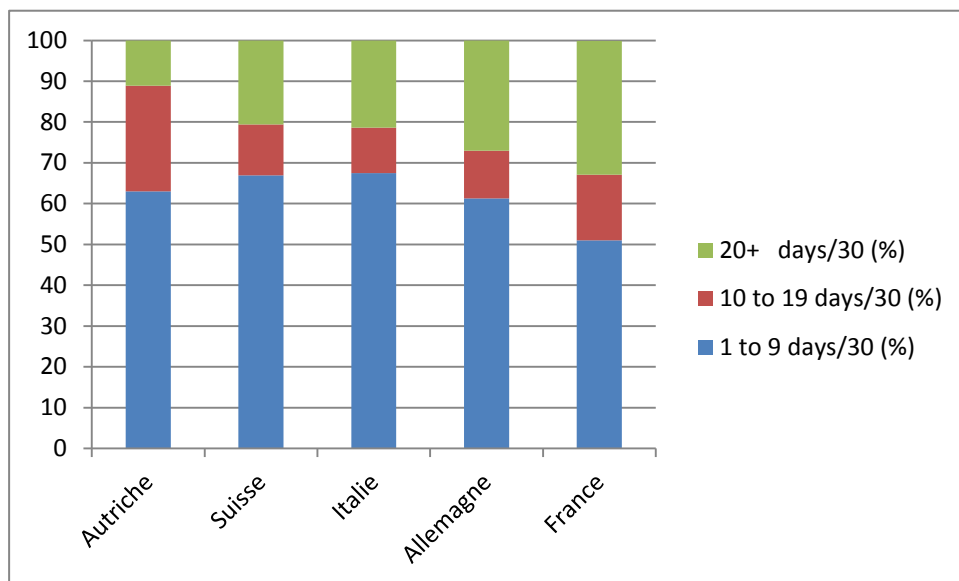


Ces données suggèrent que, pour les jeunes et adultes âgés de moins de 35 ans, environ 20-25% des consommateurs récents rapportent être des consommateurs (quasi-)quotidiens de cannabis. Les données françaises pourraient suggérer que cette proportion augmente lorsque la prévalence de consommation est plus élevée puisque ici environ 1/3 des consommateurs récents déclarent consommer tous les jours ou presque. Une telle proportion se retrouve aussi dans d'autres régions à prévalence élevée comme par exemple au Colorado⁸. Plus généralement, les enquêtes suggèrent qu'**au moins 1-2% des jeunes adultes sont des consommateurs quasi-quotidiens de cannabis**, une fréquence de consommation qui a été identifiée comme pouvant conduire à des problèmes sanitaires et sociaux⁹.

⁸ <https://www.colorado.gov/cdphe/marijuanause>

⁹ Hall, W. (2014) What has research over the past two decades revealed about the adverse health effects of recreational cannabis use. *Addiction* doi:10.1111/add.12703

Graphique 6: Distribution des fréquences d'usage chez les consommateurs durant les trente derniers jours chez les 15-34 ans (sources: Suchtmonitoring et EMCDDA)



La proportion des hommes qui consomment du cannabis est nettement plus élevée que celle des femmes, et l'écart augmente avec l'intensité de l'usage, comme l'indique le tableau ci-dessous d'EMCDDA pour les données européennes en général. Les proportions en Suisse sont très similaires à celles-ci.

Table 1: Distribution des fréquences de consommation chez les consommateurs durant les derniers trente jours (source: European Drug Report 2016)

	Use of cannabis at least once in the last year	Use of cannabis at least once in the last month	Daily cannabis users	Cannabis users entering treatment ⁽¹⁾
Male	70%	75%	78%	84%
Female	30%	25%	22%	16%

⁽¹⁾ Age range among treatment entrants might be slightly broader than 15–64 years.
Source: EMCDDA Statistical bulletin, 2013.

4.2 Troubles et usage problématique

L'usage problématique ou les troubles (*disorders*) liés à la consommation peuvent être mesurés dans les enquêtes en population générale. Les instruments utilisés sont le CUDIT (*Cannabis use disorders identification test*) en Suisse ou le CAST (*Cannabis abuse screening test*) en France et en Italie. Ces tests portent notamment sur certains comportements d'usage (consommation au réveil ou avant midi), les tentatives de réduction de la consommation, les problèmes liés à la consommation, les remarques de tiers vis-à-vis de la consommation, etc.

En Suisse, environ 3.8% des 15-24 ans ont été identifiés en 2014 comme ayant des troubles liés au cannabis (CUDIT révisé avec un seuil à 8 points) alors qu'en Italie cette prévalence se situe à 2.4% (CAST de 6 questions et seuil à 3 points). En France, 5.6% des 18-24 ans rapportent une consommation problématique (CAST de 6 questions et seuil à 7 points).

Il est parfois difficile de donner un sens à ces prévalences, aux différents instruments et à leurs seuils, mais on peut noter que la proportion des répondants identifiés comme ayant des troubles liés à la consommation de cannabis est généralement légèrement supérieure à celle des usagers qui ont une fréquence de consommation quasi-quotidienne. **Cela suggère que les troubles existent aussi avec des pratiques d'usage moins régulières. La fréquence de consommation reste toutefois l'une des variables la plus fortement associée aux troubles tout comme l'âge du début de la consommation¹⁰. Ces deux variables (usage quasi-quotidien et début précoce de la consommation) constituent aussi les meilleurs proxy de l'usage problématique à l'heure actuelle.**

4.3 Demande de traitement pour usage de cannabis

En Suisse, le nombre de personnes qui sont en traitement en lien avec l'usage de cannabis a augmenté au cours de la dernière décennie¹¹. Un tel phénomène a aussi eu lieu dans les pays voisins. Il est toutefois difficile de comparer les évolutions en raison des spécificités des bases de données sur les traitements.

Ce que l'on peut retenir en tous cas, au-delà de l'augmentation de leur nombre, c'est que les consommateurs de cannabis qui entrent en traitement sont généralement masculins et jeunes. Qu'une partie non négligeable d'entre eux affichent des fréquences d'usage qui sont susceptibles de refléter une situation de consommation intensive et/ou de dépendance. Cette proportion peut varier. Ainsi, en Suisse, 47% de ceux qui entrent en traitement consommaient du cannabis au moins 4 jours par semaine alors qu'en Autriche cette proportion était de 34.5%. L'une des explications est que les centres de traitement accueillent aussi des populations qui consomment beaucoup plus rarement du cannabis et qui sont adressées par la famille, l'école ou par la justice. Il est ainsi difficile d'interpréter l'évolution de la demande de traitement liée au cannabis puisque celle-ci reflète à la fois des usages potentiellement problématiques mais aussi d'autres qui ne le sont probablement pas¹².

4.4 Synthèse

L'analyse régionale révèle une certaine constance dans les mesures des usages réguliers et problématiques dans les enquêtes. Environ un tiers des écoliers de 15 ans qui rapportent avoir fait usage de cannabis durant le dernier mois l'ont fait au moins dix fois, ce qui représente 3-5% de ces jeunes dans les pays à haute prévalence de consommation. Chez les jeunes et jeunes adultes, environ un quart à un cinquième des usagers de cannabis durant le dernier mois consomme quotidiennement ou presque (au moins 20 jours durant le mois) du cannabis. Cela représente au moins 1-2% de la population des 15-34 ans, soit plusieurs dizaines de milliers de personnes en Suisse et centaines de milliers en France, en Allemagne et en Italie. L'emploi d'instruments de screening laisse penser qu'une partie légèrement plus importante de la population pourrait être confrontée à des troubles liés au cannabis, c'est-à-dire aussi des personnes avec fréquences de consommation inférieures.

¹⁰ Marmet S., Gmel G. (2015). Suchtmonitoring Schweiz – Themenheft zum problematischen Cannabiskonsum in der Schweiz im Jahr 2014. Sucht Schweiz: Lausanne, Schweiz

¹¹ Act-info (2014). Prävalenz von Cannabiskonsum und Profil der Klientel mit Hauptproblem Cannabis in Suchtberatung und -behandlung in den Jahren 2006 bis 2012 (Im Brennpunkt 2014).

¹² Idem.

En l'état des connaissances, une fréquence de consommation élevée et/ou un début de consommation très précoce restent les meilleurs prédicteurs de problèmes liés au cannabis et de la consommation problématique d'autres substances.

Vu le faible niveau de prévalence il n'est pas possible de se prononcer sur une tendance au niveau de l'usage régulier et problématique. Il reste toutefois qu'une partie de la hausse de la demande de traitement pourrait être associée à une hausse des usages réguliers il y a déjà quelques années.

5 Marché du cannabis

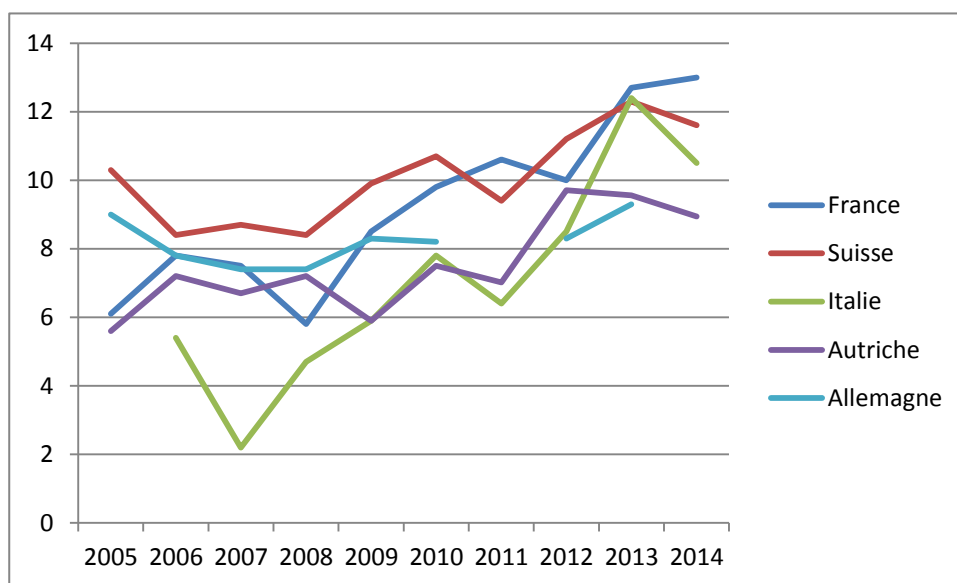
Le premier constat à faire sur le marché du cannabis est le manque de connaissances sur sa taille. Une récente estimation du marché français, sur la base des données d'enquête en population générale, situait sa taille entre 160 et 290 tonnes selon la quantité estimée de cannabis contenue dans un joint.¹³ Au niveau européen, la consommation a été estimée à environ 1300 tonnes (1150-1800) pour les pays de l'UE, divisé en part presque égales entre la résine et l'herbe¹⁴. **En Suisse, le chiffre de 110 tonnes a été articulé et repris par différents médias mais d'autres sources de données, comme les estimations ci-dessus mais aussi les analyses des eaux usées¹⁵, suggèrent des quantités inférieures.** Il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine.

5.1 Prix et taux de THC

Sinon, les données concernant le marché, qui se basent généralement sur les saisies de la police et sur les informations que celle-ci recueille, montrent des évolutions relativement similaires entre les pays étudiés ici. **Le prix moyen des produits du cannabis, lorsqu'il est disponible, semble relativement homogène entre les pays, avec des valeurs se situant généralement entre 8 et 12 euros par gramme tant pour la résine que pour l'herbe. Ces prix semblent aussi relativement stables avec peut-être une légère hausse en France et en Italie.**

Une constante entre les pays semble être la hausse de la teneur du THC des produits du cannabis saisis.

Graphique 7: Evolution du taux moyen de THC (taux médian pour l'Allemagne) dans l'herbe de cannabis saisie (sources EMCDDA et SGRM)



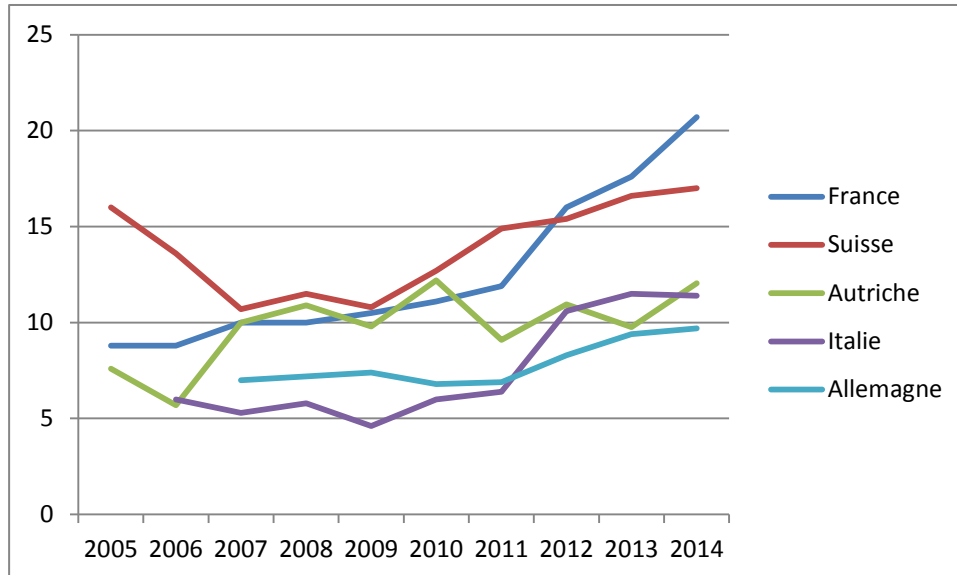
¹³ Présentation de Christian Ben Lakhdar faite à L'Université de Lausanne le 16 juin 2016.

¹⁴ EMCDDA (2016). EU Drug Markets Report. EMCDDA, Lisbon

¹⁵ F.Been et al. (2016) Integrating environmental and self-report data to refine cannabis prevalence estimates in a major urban area of Switzerland. International Journal of Drug Policy (in press)

Les taux moyens (ou médian) de l'herbe de cannabis saisie sont désormais proches de 9% en Autriche et en Allemagne et supérieurs à 10% dans les trois autres pays. En termes d'évolution, **on observe des hausses récentes des taux moyens de THC de l'herbe de cannabis de l'ordre de 25% sur les années 2010-2014 dans presque tous les pays.**

Graphique 8: Evolution du taux moyen de THC (taux médian pour l'Allemagne) dans la résine de cannabis saisie (sources EMCDDA et SGRM)



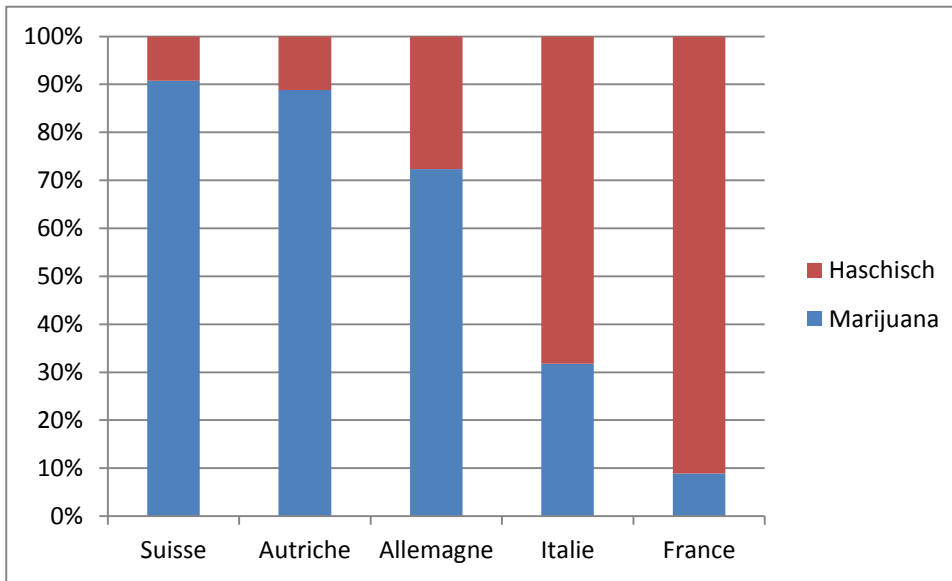
Comme pour l'herbe, on observe aussi une hausse des taux moyens (ou médian) de THC dans la résine, à l'exception de l'Autriche, durant les dernières années. On peut aussi noter l'écart qui sépare la Suisse et la France, où les taux sont désormais supérieurs à 15%, aux trois autres pays où ils se situent entre 9 et 12%. Une hypothèse est que les deux premiers pays sont totalement ou partiellement approvisionnés par les nouvelles résines en provenance du Maroc et dont le taux de THC est plus élevé que par le passé¹⁶.

5.2 Saisies

La France et l'Italie saisissent une grande proportion de résine de cannabis alors que c'est l'inverse dans les autres pays, particulièrement en Autriche et en Suisse, où les saisies concernent essentiellement de l'herbe. Cet indicateur n'a certes pas une grande valeur, mais il rappelle tout de même que les cinq pays observés ont sans doute des marchés du cannabis différenciés en termes de produits.

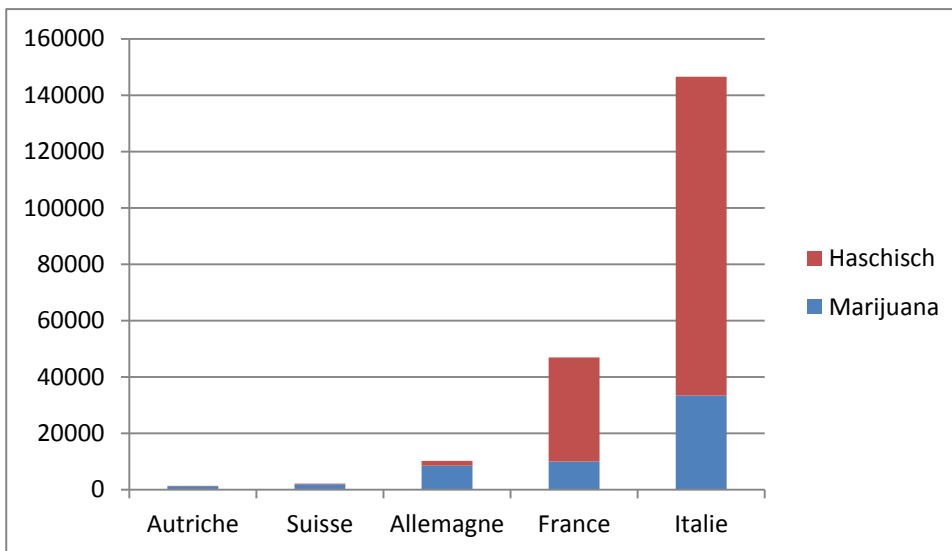
¹⁶ Kenza Afsahi, Pierre-Arnaud Chouvy (2015). Le Haschich marocain, du kif aux hybrides. OFDT: Drogues et enjeux internationaux No8, Paris

Graphique 9: Proportion des quantités de cannabis saisies entre l'herbe et la résine (moyenne annuelle des quantités saisies entre 2009 et 2014)



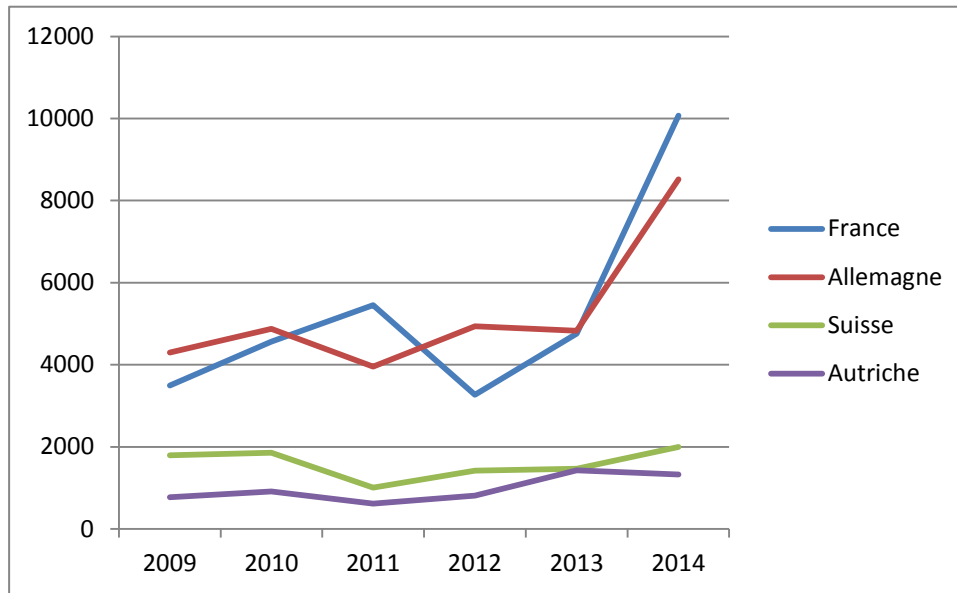
Les volumes saisis en 2014 semblent confirmer ces différences. L'Italie et la France sont sans doute plus exposées au trafic de résine en provenance d'Afrique du Nord, des Balkans ou d'Afghanistan, qui permettent de grosses saisies. Dans les autres pays, ce sont les saisies d'herbe qui dominent le marché suggérant que ce produit, cultivé sur place ou importé, domine le marché.

Graphique 10: Volumes d'herbe et de résine de cannabis saisis en 2014 (kg)

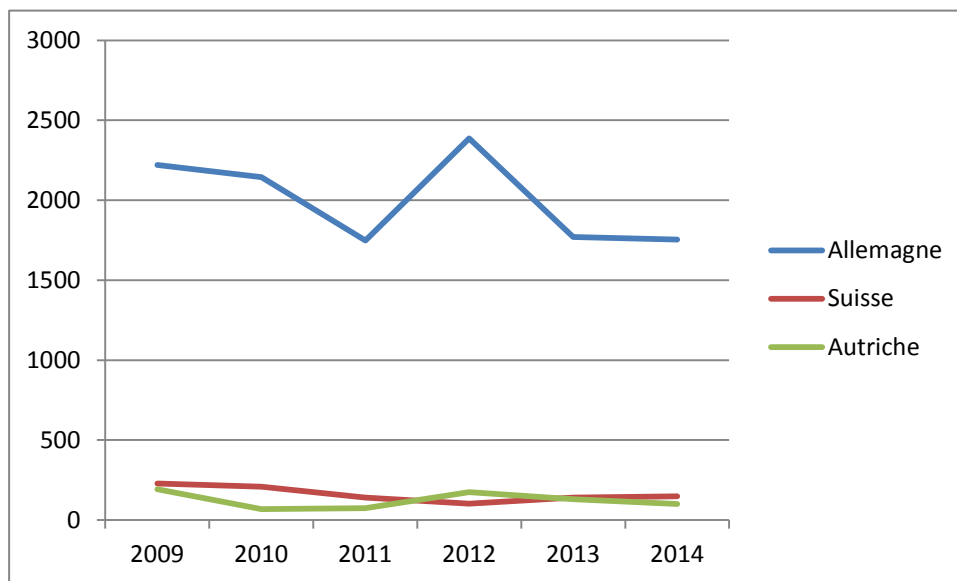


On peut cependant observer qu'une hausse des saisies d'herbe de cannabis a eu lieu durant les trois dernières années dans tous les pays. Cette évolution pourrait refléter une extension du marché pour ce produit. A l'inverse, les saisies de résine de cannabis sont plutôt stables, à l'exception de l'Italie.

Graphique 11: Evolution des volumes d'herbe de cannabis saisis en kg (sans l'Italie dont les valeurs sont beaucoup plus élevées)



Graphique 12: Evolution des volumes de résine de cannabis saisis en kg (sans l'Italie et la France dont les valeurs sont beaucoup plus élevées)



5.3 Discussion

Les données policières disponibles suggèrent que le marché du cannabis se porte plutôt bien avec des prix stables, des produits plus riches en THC que par le passé et des saisies d'herbe de cannabis en hausse. On peut toutefois noter que certaines données suggèrent des différences entre les pays. La Suisse et la France pourraient avoir, en moyenne, les produits les plus riches en THC, alors que les marchés italiens et français pourraient encore comprendre une part importante de résine de cannabis, ce qui ne semble plus être le cas, parfois depuis longtemps, en Suisse, en Autriche et en Allemagne. Il faut toutefois se rappeler que tant l'Italie que la France sont aussi des pays de transit pour le transport de la résine de cannabis en provenance du Maghreb, que celle-ci est souvent saisie en beaucoup plus grandes quantités que l'herbe.

6 Politique publique

Des discussions sur la politique nationale en matière de cannabis, et notamment sur la légalisation et régulation du marché de cette substance, se déroulent dans les cinq pays étudiés mais prennent des formes très différentes¹⁷. Cependant aucun changement n'a encore eu lieu et la majorité des initiatives parlementaires ou locales se sont soldées par un échec.

La consommation et/ou possession de petites quantités de cannabis n'est pas une infraction pénale en Italie et en Suisse (adultes). En Allemagne et en Autriche (première infraction) des directives ou mesures de renonciation/abandon des poursuites existent. En France, il y a désormais la possibilité d'infliger une amende mais ce n'est qu'une des possibilités existantes¹⁸, et l'emprisonnement pour usage simple reste possible, même si les tribunaux y ont rarement recours.

Plus généralement, on peut observer que, si la consommation/possession de petites quantités de cannabis peut aujourd'hui faire l'objet de renoncements aux poursuites, de poursuites administratives, de procédures simplifiées et de peines diminuées, les législations sur les stupéfiants contiennent parfois encore des dispositions qui permettent d'engager des poursuites pénales et d'infliger des sanctions relativement élevées, qu'elles soient pécuniaires ou de privation des libertés. Il reste aussi un certain flou dans plusieurs pays, comme par exemple la Suisse, sur les pratiques judiciaires réelles puisqu'il n'existe pas de statistique qui permet de connaître précisément les décisions prises par la justice et les peines qu'elle inflige.

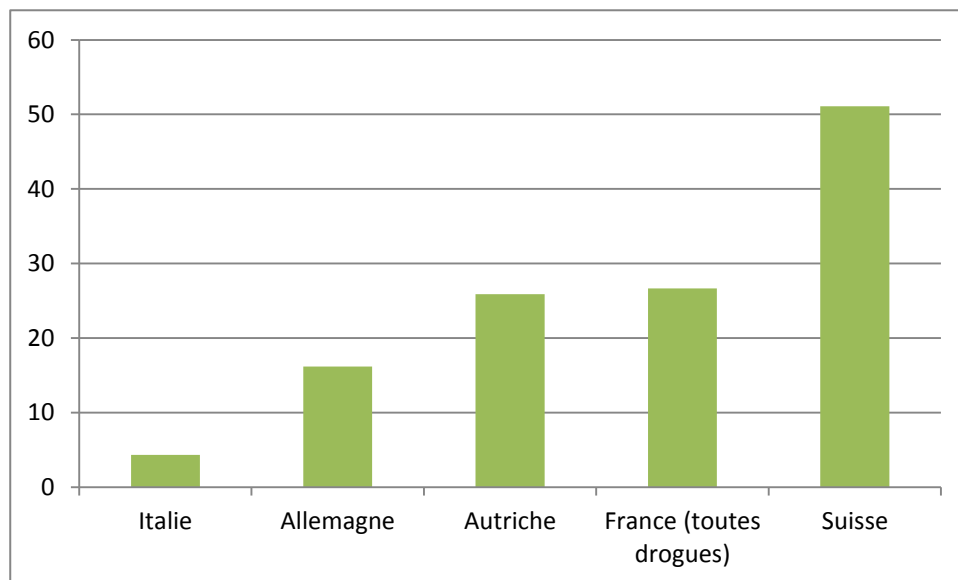
¹⁷ Zobel, F., Marthaler, M. (2016): Nouveaux développements concernant la régulation du marché du cannabis: De A (Anchorage) à Z (Zürich) (3^{ème} édition mise à jour du rapport Des Rocky Mountains aux Alpes). Lausanne: Addiction Suisse.

¹⁸ Ivana Obradovic (2016). Législations relatives à l'usage et à la détention de cannabis : définitions et état des lieux en Europe. OFDT, Paris

6.1 Dénonciations pour infractions à la loi sur les stupéfiants

Sur la base des données disponibles, on peut calculer des taux d'infractions liés à la consommation de cannabis.

Graphique 13: Taux d'infractions pour 10'000 habitants liés à l'usage ou à la possession de petites quantités de cannabis (France toutes drogues) pour usage personnel rapportés dans les cinq pays (données: EMCDDA et OFS)

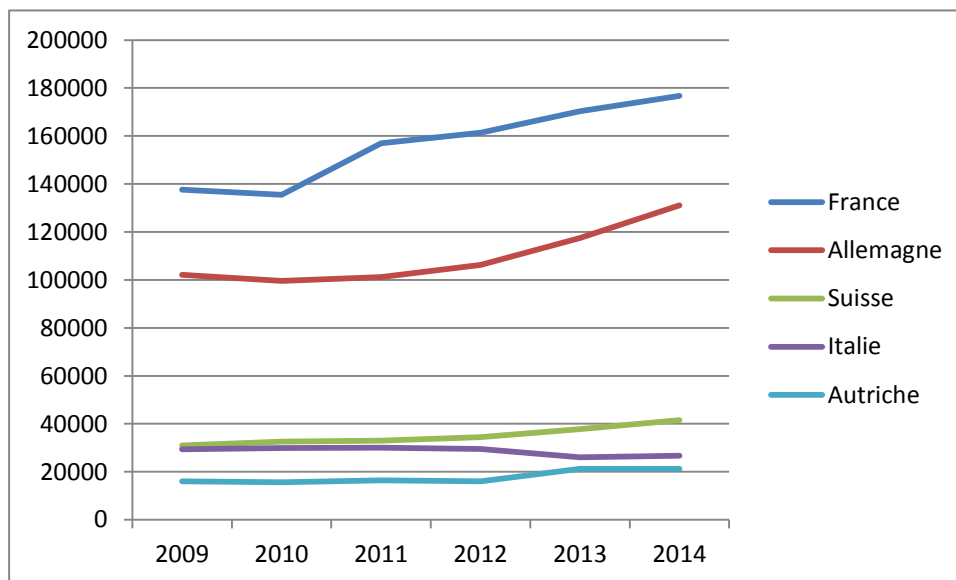


L'interprétation de la comparaison ci-dessus est difficile puisqu'il est possible que certaines infractions ne soient, pour différents raisons, pas toujours recensées. On observe toutefois que le taux d'infractions liées à l'usage du cannabis en Suisse semble particulièrement élevé en comparaison avec ceux de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France. Cette observation avait déjà été faite ailleurs¹⁹.

S'agissant de l'évolution des dénonciations, **on observe depuis quelques années une hausse dans quatre des cinq pays**, ce qui laisse suggérer qu'il existe une tendance plus large qui pourrait aussi être liée à l'introduction de procédures simplifiées dans différents pays et/ou à une hausse de la consommation.

¹⁹ Peter Reuter, Dominic Schnoz (2009). Assessing Drug Problems and Policies in Switzerland, 1998-2007. Swiss Federal Office of Public Health, Bern.

Graphique 14: Evolution des infractions pour usage/possession de cannabis (toutes drogues en France; les données suisses incluent les amendes d'ordre introduites en octobre 2013) (source: EMCDDA et OFS)



6.2 Discussion

L'analyse des quelques données disponibles concernant les politiques publiques montre un certain nombre de points communs dans les pays examinés: un renouveau du débat sur la légalisation et régulation du marché du cannabis, qui fait suite aux récents développements aux Etats-Unis et en Uruguay; des procédures simplifiées et des sanctions limitées (amendes) pour les infractions simples liées à la consommation de cannabis; une augmentation des dénonciations; et diverses ambiguïtés dans les législations qui peuvent avoir pour conséquence des traitements différenciés en fonction des forces de police/procureurs/juges auxquels les usagers sont confrontés. La multiplicité des articles de loi et des directives adoptées depuis les années 1970 dans de nombreux pays aurait sans doute besoin d'une analyse plus approfondie que celle que nous pouvons faire ici.

7 Conclusions

L'objectif de ce projet est principalement de mieux comprendre les données de monitoring suisses à travers une analyse régionale. S'agissant du cannabis, la comparaison montre de nombreuses similitudes entre la situation helvétique et celles des pays voisins.

Globalement, en comparaison avec les pays voisins, la Suisse figure parmi ceux avec des prévalences de consommation élevées, même si elles sont inférieures à celles de la France qui est désormais l'un des pays ou même le pays en Europe avec les prévalences les plus élevées. Il n'y a pas d'explication simple pour les différences entre les cinq pays. Les politiques publiques, par exemple, ne sont pas fondamentalement différentes. La méconnaissance du marché du cannabis ne permet pas non plus de connaître s'il pourrait expliquer une partie des différences.

On observe actuellement un changement de tendances: alors que la prévalence de la consommation était généralement en hausse durant les années 1990, puis en baisse durant la décennie suivante, elle semble désormais ne plus baisser et parfois augmenter à nouveau. Ce sont toujours les jeunes et jeunes adultes, et parmi eux particulièrement les hommes, qui font le plus usage de cannabis, même si un quart des consommateurs ont 35 ans ou plus. Les données les plus récentes à 15-16 ans montrent toutefois une certaine stabilisation, voire une baisse dans certains pays, avec un probable recul de l'âge d'entrée dans la consommation.

Les enquêtes en population générale suggèrent certaines constantes concernant l'usage régulier et problématique. Une part non négligeable des écoliers (3-4%, 10 jours ou plus dans le dernier mois), ainsi que des jeunes et jeunes adultes (1-2%, 20 jours ou plus dans le dernier mois), consomment du cannabis de manière (très) régulière. Ce type de fréquence est associé aux principaux problèmes et troubles liés au cannabis. Ceux-ci touchent cependant aussi une partie de ceux qui consomment avec une fréquence moindre. En termes de tendances, on observe une hausse de la demande de traitement qui pourrait, au moins en partie, renvoyer à une hausse de la consommation régulière il y a déjà quelques années.

La France et la Suisse semblent avoir, en moyenne, les produits les plus fortement dosés en THC, que ce soit l'herbe ou la résine de cannabis. On observe aussi en Suisse comme ailleurs une hausse des saisies d'herbe qui renvoie au dynamisme de la production locale et des importations de ce produit.

Même si la statistique contient sans doute différents biais, on observe que le taux de dénonciations liées à la consommation/à la possession de petites quantités de cannabis est de loin le plus élevé en Suisse. Cela contraste avec l'idée de la politique drogue suisse que l'on se fait souvent. Plus généralement, on observe que le nombre de dénonciations est en hausse dans presque tous les pays étudiés, ce qui pourrait aussi confirmer une certaine hausse des consommations de cannabis.

Il y a des débats sur la politique cannabis dans tous les pays étudiés et différentes initiatives pour changer le statut légal ou son application y ont vu le jour. Plus généralement, cependant, la situation existante est désormais assez confuse avec des législations qui permettent des procédures simplifiées et des peines réduites pour les usagers de cannabis mais qui conservent aussi la possibilité de leur infliger des sanctions plus élevées dans le cadre de poursuites pénales. Une telle situation peut être source d'arbitraire et l'on observe que dans la plupart des pays il est difficile d'évaluer si tel est le cas ou non.

Cette étude constitue le premier exercice de comparaison des données suisses avec celles des pays voisins. Même si la méthode peut certainement encore être affinée, elle aura permis de montrer que, dans une large mesure, les évolutions observées en Suisse se retrouvent aussi dans la majorité de nos pays voisins. Elle aura aussi permis de soulever de nouvelles questions qui méritent que l'on s'y attarde:

pourquoi l'écart, au niveau des prévalences, a tant grandi entre la France et l'Allemagne? Pourquoi la Suisse affiche-t-elle un taux de dénonciation si élevé? Pourquoi la Suisse et la France ont-elles des taux moyens de THC aussi élevés dans leurs produits? La proportion d'usagers réguliers augmente-t-elle avec l'augmentation de la prévalence en général? Etc.

Ce que l'on sait désormais, à l'aide de la comparaison, c'est que la Suisse est: parmi les pays à haute prévalence de consommation en Europe (même si elle n'est pas au sommet de la liste); que l'usage ne diminue plus; que l'usage régulier affecte comme dans les pays voisins une partie non-négligeable des écoliers ainsi que des jeunes et jeunes adultes; que le marché du cannabis suisse semble contenir des produits plutôt fortement dosés; que l'on enregistre comparativement énormément de dénonciations liées à l'usage du cannabis dans notre pays; que notre législation n'est pas la seule à contenir des ambiguïtés dont il conviendrait de mesurer les effets; et, finalement, que nous ne sommes que l'un des pays où un débat sur un changement de politique vis-à-vis du cannabis a lieu en ce moment.

Ce que nous savons aussi c'est que les systèmes de monitoring actuels sont encore insuffisants pour bien comprendre l'évolution de la consommation problématique et de celle du marché du cannabis, deux des principales variables qui serviront à mesurer les effets d'un éventuel changement de politique en matière de cannabis. On ne peut que souhaiter que davantage d'efforts soient investis dans ces domaines, notamment sous la coordination de l'EMCDDA.